



Adhésion aux règles de vie du chalet - ADO

Tu vas vivre pendant une semaine avec environ 40 enfants et 15 adultes (Direction, moniteurs, cuisiniers). **La vie en colonie nécessite le respect de la vie en groupe** et la colonie a souhaité avoir un petit règlement qui explique les règles de vie du chalet. Nous te demandons de le lire soigneusement et de le **signer personnellement** pour communiquer ton adhésion.

Nom et prénom :

Règles de vie au chalet

1. Je m'engage à suivre les consignes qui me sont données par la Direction du camp et par les moniteurs.
2. Je m'engage à être respectueux envers mes camarades ainsi qu'avec l'équipe d'encadrement.
3. Je me comporte correctement lors des moments de la vie quotidienne et je m'engage à participer aux tâches ménagères.
4. Je m'engage à respecter le matériel ainsi que les locaux mis à disposition par la Colonie (ex : ping pong, jeux, mobilier)
5. Je m'engage à être ordonné et donc à ranger mes affaires aux endroits organisés à cet effet (vestiaire, chambres).
6. Je m'engage à respecter le matériel de mes camarades. Je demande donc la permission pour emprunter un objet qui ne m'appartient pas.
7. Je m'engage à ne pas prendre avec moi des objets dangereux (voir liste des objets interdits) ou illicites (drogues, alcool, cigarettes). Je m'engage également à ne rien faire qui pourrait mettre en danger ma vie ou celles des autres
8. Je m'engage à respecter les limites du chalet et à ne pas sortir sans permission
9. Je m'engage à respecter les consignes qui seront fixées concernant les téléphones portables.

➤ La première transgression de ses présentes règles entraînera une sanction.
Lors de la deuxième transgression, il s'agira de l'exclusion du camp.

Date :

Signature de l'ado :